

Le tri de demain...

Une simplification du tri à partir d'octobre avec l'extension des consignes de tri...

A PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2019 LE TRI SE SIMPLIFIERA :

en effet tous les emballages ménagers se trieront et notamment tous les emballages ménagers en plastique :

- tous les sacs et sachets, tous les films,
- toutes les barquettes,
- tous les pots et les boîtes

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES** se trient !

je trie déjà

Bouteilles et flacons

Emballages métalliques

maintenant, je trie aussi

Pots, sacs et films plastiques, barquettes, autres

Cartons et cartonnettes

Briques alimentaires

Tous les papiers

CITEO

Covaldem II

...et la séparation des fibreux

En 2017 la CCBA a été lauréate de l'appel à projet lancé par l'éco-organisme en charge des papiers devenue CITEO depuis ; par rapport à un projet d'économie circulaire sur la séparation des fibreux et non fibreux. La CCBA bénéficie à ce titre d'aides financières de la part de Citéo pour le déploiement de cette opération.

Les fibreux c'est quoi ?

Tous les papiers ainsi que tous les emballages ménagers en carton (boîte d'emballage en carton, suremballages en carton de produits ménagers, ...).

Pourquoi séparer les fibreux ?

Pour maîtriser les coûts, avec l'extension des consignes de tri (tous les emballages en plastique se recycleront) la matière à recycler va partir vers un centre de tri équipé pour trier tous les plastiques. Ce type de centre de tri n'existe pas dans le département, les déchets vont donc partir dans le département voisin (l'Aude) afin d'être triés au centre de tri SUEZ à Carcassonne. Afin de limiter les trajets coûteux et polluants, la séparation des fibreux répond à un enjeu important qui permettra de laisser les fibreux dans le département qui partiront ensuite sans étape de tri directement vers un papetier.

En quoi va consister le changement ?

Vous recevrez une information à votre domicile accompagné du sac de tri des fibreux et de la cartographie des points d'apport volontaire qui seront pour la plupart juxtaposés au point d'apport volontaire du verre afin de séparer les fibreux des autres déchets recyclables et de les apporter vers de nouvelles colonnes.

Quand l'opération va-t-elle débuter ?

Cependant ce sont les enfants du territoire qui initient ce nouveau geste de tri grâce aux écoles qui se sont portées volontaires dès le début de l'année 2019. De nombreuses classes recevront par ailleurs l'intervention de notre Ambassadrice du tri Sabrina Pinelli concernant cette nouvelle matière fibreuse.

LE TRI ÉVOLUE, C'EST BIEN VU !

TRIEZ TOUS LES **PAPIERS** ET LES **CARTONNETTES** ENSEMBLE

Tous les **PAPIERS** : journaux, magazines, enveloppes, bloc notes, catalogues, ...

CARTONNETTES

se déposeront dans les colonnes mises à votre disposition.